



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 3 mars 2000**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 21 Février 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 7 Mars 2000

**Cession gratuite de terrain - propriété des Consorts ETIEN sis Passage  
rue Noire**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à Mme Isabelle ANELONE.

**Excusés :**

*Adjoints :*

Mme Marie-Josèphe SOULISSE

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D200092

**CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mars 2000**

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Cession gratuite de terrain - propriété des Consorts ETIEN sis  
Passage rue Noire**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Les Consorts ETIEN acceptent de céder gratuitement à la Ville de NIORT un délaissé de terrain destiné à être incorporé au Domaine Public sis en bordure du passage entre la rue Noire et la rue de Chaban, partie de terrain cadastrée section HP n° 130 de 19 m<sup>2</sup> environ.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver cette cession aux conditions énoncées ci-dessus, cession qui a fait l'objet d'un compromis ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

Tous les frais afférents à cette cession seront imputés au chapitre 908.221.2151 du Budget.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)